

Conditions de participation au concours Sondage auprès des supporters

Ce jeu-concours est organisé par la Swiss Football League (ci-après "SFL", "nous-même"), Maulbeerstrasse 10, CH-3011 Berne, Suisse. Dans ce qui suit, le terme "jeu-concours" comprend le jeu-concours en relation avec le "sondage des supporters" de la SFL. En participant au jeu-concours, l'utilisateur/utilisatrice accepte les conditions de participation de base suivantes.

Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques résidant en Suisse et âgées d'au moins 16 ans au moment de la participation. Le participant au concours est la personne à qui appartient l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription au concours. Une seule participation par personne est possible.

Toute participation ou saisie automatisée ainsi que toute manipulation technique entraînera inévitablement l'exclusion du concours. La participation est gratuite et libre de toute obligation d'achat.

Seuls les prix décrits en détail dans le concours seront attribués. Les prix ne seront attribués qu'aux participants qui auront rempli tous les champs de saisie nécessaires à la participation au concours de manière complète, compréhensible et conforme à la vérité. Les gagnants seront informés par e-mail.

La SFL se réserve le droit de suspendre le concours en totalité ou en partie si elle soupçonne que l'intégrité du concours est menacée.

La SFL se réserve également le droit de modifier les présentes conditions de participation, même sans préavis.

Votre consentement à l'utilisation des données transmises pour d'autres offres et informations données lors de votre inscription, constitue votre ticket d'entrée à notre concours. Le stockage et le traitement sont effectués en Suisse. La transmission de vos données à des tiers est exclue. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'offres et d'informations de la SFL, vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

La SFL s'engage à faire preuve à tout moment de la diligence nécessaire dans le traitement de vos données personnelles et à respecter les dispositions suisses en matière de protection des données.

Les prix ne seront ni payés en espèces ni échangés. Les prix ne sont pas transmissibles. Le gagnant ou la gagnante accepte d'éventuelles modifications des prix et sera informé(e) par e-mail.

Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours ; tout recours juridique est exclu. Le lieu de juridiction est Berne et le droit suisse s'applique.